



Le compostage domestique

Pourquoi composter ?

Une personne produit environ 590kg de déchets ménagers par an, dont près d'un tiers est considéré comme fermentescible (déchets de cuisine et de jardin).

Collecter, transporter et incinérer nos déchets, cela coûte cher. Par ailleurs, brûler des déchets composés à 80 % d'eau, n'est vraiment pas écologique !

Or, il existe un moyen très simple de traiter soi-même ses déchets organiques : **le compostage domestique**.

Composter permet donc de détourner de la collecte traditionnelle une partie importante de nos déchets et de la valoriser naturellement en produisant **un excellent engrais naturel et gratuit**, nécessaire à la croissance des plantes.

Comment ça marche ?

Le compostage reproduit le cycle naturel de la matière. Cette transformation en humus est un processus biologique, en présence d'air et d'eau, dû à l'action des êtres vivants du sol : bactéries, champignons, lombrics, cloportes, coléoptères et autres insectes...

Le compost obtenu restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.



Le composteur :

En bois ou en plastique, il a une contenance de 300 à 800 L en fonction du nombre de personnes du foyer et de la superficie du jardin.

Il permet de **réduire l'encombrement** au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation en maintenant la chaleur.

Le couvercle limite l'évaporation et inversement, les excès d'eau de pluie. Il place aussi les déchets hors de portée des animaux.

Le composteur doit être positionné à un **endroit facile d'accès**, mais à l'abri des regards. Le disposer à même la terre sur une surface stabilisée et horizontale, à l'air libre et légèrement ombragé.





Que mettre dans le composteur ?

Les déchets de cuisine : Épluchures de fruits et légumes, restes de repas, coquilles d'œufs concassées, marc de café, thé en vrac, pain rassis, épluchure d'agrumes*, déchets carnés*...

Les déchets de jardin : Fleurs fanées, feuilles mortes et tontes*, déchets du potager, tailles de haies broyées*, mauvaises herbes sans graines ...

Autres : Fumiers d'animaux, cendre de bois, copeaux et sciure non traités, serviettes et mouchoirs en papier*, paille, foin, litière pour animaux...

**en quantités modérées*

Ne pas mettre :

- les matériaux non dégradables (plastiques, métaux, verres...)
- les os et coquilles de mollusque non concassées...
- les déchets pollués ou toxiques,
- les végétaux traités,
- les papiers et cartons imprimés,
- les sacs d'aspirateurs et les balayures de la maison,



Comment composter ?

Pour les déchets alimentaires, utiliser un bio seau (8 L). Il permet de collecter et stocker les déchets dans la cuisine, à l'abri des mouches grâce à son couvercle et ensuite de les transporter jusqu'au bac à compost.

L'apport de produits s'effectue par la partie haute du bac (couvercle), après les avoir fragmentés en petits morceaux.

Déposer les déchets par couches (5 à 10 cm) dans le composteur en alternant des matériaux secs et mouillés, jaunes et verts, fins et grossiers.

Mouillez les déchets très secs : feuilles mortes, paille...

Mélangez régulièrement chaque nouvel apport avec le compost naissant.

Le compost s'extrait par la **trappe de soutirage**. **Toutes les matières doivent être décomposées**. Si certains morceaux sont trop importants vous pouvez le passer au travers d'un tamis et les remettre dans le bac.



Comment utiliser mon compost ?

Le compost arrive à maturité entre 6 à 12 mois, il a une structure fine et une couleur brune comme le terreau et une bonne odeur d'humus s'en dégage.

Le compost est un **amendement humifère** qui donne du corps aux terres légères et allège les terres lourdes. C'est aussi un excellent engrais organique, riche et équilibré.



Il s'utilise comme **terreau horticole** pour les plantations (en mélange environ 30% de compost).

Ou **en amendement** pour les potagers, plates-bandes, plantes vivaces, haies, de 1 à 6 litres par m².

